

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

NOTA. Nous ne croyons pas inutile de faire remarquer que, pour donner à cette Table un plus grand degré d'utilité en facilitant les recherches, souvent nous avons indiqué un mot dans trois endroits différents. Par exemple, on désire de savoir comment s'écrit le mot *chef-d'œuvre* au pluriel : on l'apprendra, soit au mot *Chef-d'œuvre*, lettre C ; soit au mot *Pluriel*, lettre P ; soit au mot *Substantif composé*, lettre S.

N. B. Il n'y a qu'une seule pagination pour les deux volumes ; le second commence à la page 705.

A

A, voyelle grave, 6. — Mots où *a* ne se prononce pas, 18. — S'il prend un *s* au plur., 154. — Si Voltaire et tout récemment l'Académie ont eu raison de substituer la lettre *a* à la lettre *o* dans beaucoup de mots, 936. — Cas où *a* ne prend pas d'accent, 972. — Cas où on l'élide, 975. — Son genre, 35, 1051.

A préposition ; cas où le nom qui en est précédé doit être mis au plur., 202. — Adjectifs qui demandent pour régime cette préposit., 278. — Si placée avant un verbe à l'infinitif, elle indique toujours un régime indir., 596. — Verbes qui demandent pour rég. la préposition *à*, 604 ; — qui demandent *à* ou *de*, 639. — Différence entre *à* ou *de* dans ces deux phrases : *« C'est au maître de parler et au disciple d'écouter : C'est à mon tour à faire : C'est à vous de parler après moi, »* 642. — Opinion d'un grammairien estimé sur la question de savoir dans quel cas *à* doit être préféré à *de*, et réciproquement, 647. — Si, pour éviter plusieurs *à* de suite, on doit préférer l'indicatif ou le subj. à l'infinitif, 683. — Quelle règle on doit observer lorsque le participe passé d'un verbe est suivi d'un infin. et précédé de la préposit. *à*, 764. — Quelles sont les préposit. qui veulent être suivies de la prépos. *à*, 786. — Dans quel cas *à* doit être répété, dans quel cas il ne le doit pas, 788, 789. — Si à préposit. doit prendre un accent, 972.

A, DANS, EN ; véritable significat. et em-

ploi de ces préposit., 800. — Distinction à faire entre *être à la ville* et *être dans la ville*, 803 ; — entre *être à la campagne* et *être dans la campagne*, *ibid.* — Si il y avait sept à huit personnes dans cette assemblée, est une locut. correcte, 804. — Voyez aussi les mots *prier*, *convier*, etc.

A AUJOURD'HUI. Voy. *aujourd'hui*.

ABAT-FAIM, ABAT-VOIX ; leur orthog. au plur., 191.

ABAT-JOUR ; son orthog. au plur. 174.

ABATTRE ; sa conjug. 555.

ABAT-VENT ; son orth. au plur. 174.

ABBATIAL ; sa prononc., 36. — Son plur. masc., 236.

ABEILLE ; son cri, 1072.

ABÏMER ; pourquoi peut-on dire *abïmer dans la douleur*, 482, note 338.

ABLATIF ; comment on y supplée en français, 207, note, 234.

ABOÏEMENT ; son emploi au figuré, 1051.

ABONDANCE ; son emploi en fait de style, 1051.

ABONDANT ; si avec cet adjectif accompagné d'un rég., le subst. qui est après doit toujours être au plur. 203.

ABORDER ; dans quel cas il faut dire, *il a abordé*, ou bien *il est abordé*, 473.

ABOUTIR ; prépos. qu'il demande devant un infin., 604.

ABOYER ; orth. ancienne de ce verbe, 36 ; — sa conjug., 514.

ABRÉGÉ, ABÏME ; leur genre, 124.

ABRÏGER ; son orth. anc., 36.

ABRÉVIATION; mots que l'on abrège et que l'on représente par des lettres majuscules, 970.

ABSENCE; acception donnée à ce mot par Racine, 1051.

ABSENT; son rég., 282.

ABSINTHE; son genre, 130.

ABSOUURE; sa conjug., 554; — son part. au masc., *ibid.* et 559.

ABSTENIR (S'); conjug. de ce verbe irrég., 226 et 539. — Préposit. qu'il demande devant un infin., 619.

ABSTRAIRE; si ce verbe est usité, 554.

ABSTRAIT (Nom); dans quel cas prend une initiale majuscule, 965.

ABSTRAIT (Sens); ce que c'est. Voy. le mot *Sens*.

ABSURDE; son rég., 283. — Si l'on peut dire d'un homme qu'il est absurde, 1052.

ABUSER (S'); quelle préposit. il demande devant un infin., 604.

ACABIT; son genre, 1052.

ACACIA; son orthog. au plur., 1052.

ACCENT; ce qu'on entend par accent prosodique, 78. — Combien il y en a, 79. — Quels noms on leur donnait autrefois, et leur différence avec les accents imprimés, *ibid.* — Ce que c'est que l'accent oratoire, l'accent grammatical, 79. — Ne pas confondre l'accent oratoire avec l'accent prosod., *ibid.* — Si c'est un accent aigu ou un accent grave que l'on met dans les phrases interrog. sur l'e muet qui termine un verbe employé au présent de l'indic., 313, note 270. — Pourquoi l'on met un accent grave sur l'e qui précède ne dans le verbe promener, 497, note 360. — Pourquoi l'on ne met point d'accent sur l'e ouvert qui précède la lettre x, 971. — Voy. le mot *Prononciation*.

ACCENTS IMPRIMÉS; ce que c'est, 971. — Sur quelles lettres et dans quels mots se met l'accent aigu, 971; — l'accent grave, *ibid.*; — l'accent circonflexe, 972. — Liste des mots dans lesquels on fait usage de l'accent circonflexe, 974, note 434.

ACCESSIT; si ce mot doit prendre un s au plur., 161, 1052.

ACCESSOIRE; son genre, 124.

ACCLIMATER; 1052.

ACCOMMODER; son acception, 1053.

ACCORD (D'); emploi de cette locution, 1053.

ACCORD de l'Article avec le subst., 208;

— de l'Adjectif avec le substantif, 256. —

Exception à l'égard des adjectifs *demi*, *nu*, *feu*, et à l'égard d'adjectifs pris adverbiallement, 257. — Accord de l'adjectif se rapportant à deux ou plusieurs subst. distincts, 260; — de l'adject. placé après deux ou plusieurs subst., qui sont synonym., 260; —

ou bien lorsque, dans une phrase, l'esprit ne considère que le dernier subst., 261. —

Accord du pronom *le*, tenant la place d'un nom, soit commun, soit propre, 385; —

de l'adjectif précédé du substantif *personne*, 406; — de l'adjectif *même*, 420; — de l'adjectif *tout*, 423; — de l'adjectif *quel*, 429; —

de l'adj. *quelque*, 430; — de l'adj. *quel* suivi de *que*, 431; — du Verbe avec son sujet, 574; — du Verbe lorsqu'il a deux ou plusieurs sujets de la troisième personne, 575; — lorsqu'il est précédé de plusieurs substantifs non liés par la conjonction *et*, 576. — Exceptions, quand les subst. ont une sorte de synonym., 576; — lorsque l'esprit s'arrête sur le dernier, 577. — Accord du Verbe lorsqu'il se rapporte à plusieurs sujets de différ. pers., 578; — lorsqu'il a deux sujets de la troisième personne unis par la conjonct. *ou*, 579; — lorsque les deux sujets, unis par cette conjonct., sont des pronoms de différentes personnes, 580; — lorsqu'une expression réunit tous les sujets en un seul, 581; — lorsque deux subst. ou deux pron. sont liés par une des conjonct. *de même que*, *aussi bien que*, etc., 581; — lorsque le dernier des subst. est le sujet d'un verbe sous-entendu, 582. — Accord du Verbe après l'un et l'autre, 583. — après ni l'un ni l'autre, 585; — après *un*, *une*, joints à *de*, *des*, 588; — après un collectif partitif, 591; — après un collectif général, 594. — Accord de l'Adjectif verbal, 706 à 718; — du Participe passé sans auxil., 728; — du Participe passé faisant partie des temps composés des verbes soit actifs, soit passifs, soit neutres, soit pronom., soit unip., 730 à 749. V. *Participe*.

ACCORDAILLES; s'il a un sing., 162.

ACORDER (S'); son régime devant un infinitif, 605.

ACCORT; sa signification et son emploi, 1053.

ACCOTOIR; son genre, 124.

ACCOUCHER; dans quel cas on dit *accouché*, *est accouchée*, 468; — si ce verbe signifie *enfanter*, 1053.

ACCOUPLEMENT; s'il se dit des hommes, 1054.

ACCOURIR; son auxil., 472; — sa conjugaison, 520.

ACCOUSTOMER; régit tantôt à, tantôt de, 640.

ACCREDITER (S'); s'il est en usage, 1054.

ACCROIRE; temps en usage, et de quel verbe il est toujours accompagné, 554.

ACCROÎTRE; son auxil., 473; — sa conjugaison, 554.

ACCUEILLIR; sa conjug., 530.

ACCUSATIF; comment on y supplée en français, 207, note 234.

ACCUSER; son emploi dans le sens de gourmander, blâmer, 1055.

ACCUSER, S'ACCUSER, ÊTRE ACCUSÉ; préposition qu'ils demandent devant un infinitif, 619.

ACHARNER; s'il se dit toujours avec le pron. personnel, 1055.

ACHARNER (S'); préposition qu'il demande devant un infin., 605.

ACHÉRON; sa prononc., 54.

ACHETER; son orth., 512.

ACHEVÉ; son emploi au propre, au figuré, 1055.

ACHEVER; son orth., 512. — Prépos. qu'il demande devant un infinitif, 619; — son emploi comme verbe pron., 1055.

ACIER; si ce mot se dit au figuré, 1055.

A COMPTE; son orth. au singul. et au plur., 1056.

A CÔTÉ; si l'on peut se dispenser d'employer *de* à la suite de cette préposition, 808.

ACQUÉRIR; conjug. de ce verbe irrégulier, 526. — Son orthographe et son emploi, *ibid.*

ACQUÊTS; s'il a un singulier, 162.

ACRE; son genre, 130.

ACROSTICHE; son genre, 124.

ACTIF (Verbe); ce qu'il exprime et à quoi on le reconnaît, 448. — Voy. le mot *Verbe*. — Si tout verbe actif a son verbe passif, 450.

ACTUEL; si cet adject. peut se dire des personnes, 1056.

ADAGE, ADEPTE; leur genre, 124.

ADDITION; si deux et deux sont quatre est une phrase correcte, 1056.

A DEMI. Voy. *Demi*.

ADHÉRENT; si ce mot ayant un dérivé change d'orth. en cessant d'être employé

comme participe présent ou comme adject. verb., 961, note 432.

ADJECTIF. Voy. *Épithète*.

ADJECTIF; si les adject. pris substantivement prennent la marque du plur., 154. — Ce qu'exprime cette partie d'oraison, 228 et la note. — Comment l'adj. peut quelquefois devenir substantif, *ibid.* —

Combien il y a de sortes d'adjectifs: et si un, tout, nul, quelque, aucun, chaque, tel, quel, ce, cet, mon, ton, son, vos, votre, notre, sont de véritables adjectifs, 229. —

Leur variation accidentelle, 229. — Ce qu'il y a à considérer dans les adjectifs, 230. —

Leur genre et comment se forme leur féminin, *ibid.* — Observations sur le féminin des adjectifs en *eur* et en *teur*, 231 et suiv. —

Leur nombre et manière de former leur pluriel, 235. — Pluriel au masculin des adject. en *al*, et observ. sur plusieurs d'entre eux auxquels on pourrait donner un plur., 236 à 246. — Si on doit supprimer le *t* au pluriel des adjectifs terminés par *ant*, *ent*, 246. — Comment les adjectifs qualifient les objets et combien il y a de Degrés de qualification, 246. — Ce que c'est que le positif ou premier degré de qualification, le second degré, le troisième degré, *ibid.* — Règles sur ces trois degrés de qualification, 247 et suiv. — S'il y a des adject. qui ne sont pas susceptibles de comparaison, et pour quel motif, 254. — Voy. lettre *d*, le mot *Degré de qualification*. — Accord des adjectifs; Règle générale, 256. — Exception à l'égard des adjectifs *demi*, *nu*, *feu*, et de quelques adjectifs pris adverbial., 257. — Règles particulières sur l'accord des adjectifs, 260. — S'il faut dire *la bouche et les yeux ouverts*. Un cours de langue française, italienne et espagnole. Les cotes personnelle et mobilière, etc., etc., 260 à 263. — Ce que l'on exige de l'adject., 263. — Adjectifs employés comme substantifs, 264. — Quel est le verbe qui peut immédiatement régir un adjectif, *ibid.* — Principes généraux sur la place des adject., 265. — Pourquoi l'on ne donne pas la liste des adjectifs qui se placent habituellement après leurs substantifs; des adjectifs qui précèdent le plus souvent les substantifs qu'ils qualifient; des adject. qui se mettent également bien avant ou après le subst.; des adject. qui, dans le style simple, se mettent après le substantif et qui, en vers

et dans le style poétique, se plaisent à le précéder, 268. — Adjectifs qui donnent une acception différente, suivant qu'il sont placés avant ou après, 268 à 273. — Remarq. sur les adjectifs *brave, grand, parfait, jeune, propre, simple, vilain*, *ibid.*, notes 256 à 262. — Régime des adjectifs, 273 à 304. — Voy. le mot Régime. — Des adjectifs de nombre; leur place, 266, et note 252. — Combien on en distingue, 304. — Adject. qui ne conviennent qu'aux personnes ou qui ne peuvent qualifier que les choses, 275 et suiv. — A quoi servent les adjectifs de nombre cardin., les adjectifs de nombre ordin., 304. — Voy. lettre N. le mot Nombre. — Des Adjectifs pronom. et pourquoi on les appelle ainsi, 310. — Des adject. pronom. possessifs et leur emploi, 342. — Voy. *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur*. — Des adjectifs pronominaux démonstr., 364. — Voy. *ce, cet, cette, ces*. Des adjectifs pronom. indéfinis, 415. — Voy. *chaque, quelconque, nul, aucun, pas un, même, plusieurs, tout, quel et quelque*. — Si l'adjectif se met au pluriel lorsqu'une personne se parlant à elle-même fait usage de la première personne du pluriel de l'impératif, 322 et 663. — Si la place de l'adject. empêche que le participe passé employé dans les temps composés d'un verbe actif et précédé de son régime direct, prenne l'accord, 744. — Quels sont les adjectifs qui, par la seule addition de *ment*, servent à former l'adverbe, 826. — Dans quel cas un adjectif doit prendre une initiale majuscule, 967. — Si dans une proposition l'ellipse est bonne lorsque deux adjectifs sont de genre différent, si une femme peut dire : *Je suis plus GRANDE que mon frère*, 1011. — Voy. lettre V, les mots *voyelles nas.* pour la pron. de la cons. *n* fin. dans les adj. ADJECTIF VERBAL, 706. — Voy. Participe. ADJECTIFS (Verbes); à quels verbes on a donné ce nom, 448. — Voy. le mot Verbe. ADJONCTIF; 1042. — Voy. Membres de la phrase. ADMETTRE; sa conjugaison, 563. ADMIRATIF (Point). V. le mot Point. ADORATEUR; son emploi comme subst. et comme adjectif, 1056. ADORE; son régime, 283. ADROIT; son régime, 283. ADULER; dans quel style en peut-on faire usage, 1057.

ADVERBE; ce que c'est, 817. — Sa fonction ordinaire, et ce qui distingue cette partie d'oraison des autres parties, *ibid.* — Adverb. qui ont un régime, 818. — Adject. qui deviennent de véritables adverb., 819. — Division des adverb., 820. — Adverb. considérés par rapport à leur forme, par rapport à leur signific., 820. — Formation des adverb. simples formés en *ment*, 826. — Si c'est sur le masculin ou le féminin que doit se former l'adverbe, *ibid.* — Comment il se forme quand l'adj. finit par un *e* fermé, 827; — quand l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, *ibid.*: — quand il est terminé au mascul. par *au* ou par *ent*, *ibid.* — Adjectifs qui font exception à cette règle, *ibid.* — Comment se forme l'adverbe lorsque l'adjectif finit par deux voyelles, 826. — Répétition des adverb., 828. — Leur place, 829. — Observ. sur l'emploi de plusieurs adverb., 831 à 893.

ADVERBES DE QUANTITÉ; ce que c'est, et si on ne les assimile pas à des collect. part., 591. — Si l'adj., le pron. et le verbe précédés de ces adverb. demandent le sing. ou le plur., 591 à 594.

ADVERBIAL; si on peut donner un plur. à cet adjectif, 245.

ADVERBIALEMENT. Adjectifs pris adverbialement. Comment ils figurent dans la phrase, 258 et suiv.

AE; dans quel mot cette voyelle combinée à la son de l'*a*, 18.

AÉRIEN; son emploi, 1057.

AFFABILITÉ; sa véritable acception et son emploi, 1057.

AFFABLE; son régime, 283.

AFFAIBLIE; son emploi, 1057.

AFFAIRE; son genre ancien, 95.

AFFAIRE; différence entre avoir affaire à et avoir affaire avec, 1058. — Signif. de avoir affaire de, 1058.

AFFAISSEMENT; si ce mot peut se dire au figuré, 1059.

AFFAMÉ; son emp. au fig., 1059.

AFFECTER; préposit. que ce verbe demande devant un infinitif, 619.

AFFÊTÉ; déf. de cet adject., 1059.

AFFINAGE; son genre, 124.

AFFLIGER; si ce verbe se dit des choses, 1060.

AFFLIGER (S'), ÊTRE AFFLIGÉ; préposition que ce verbe demande devant un infinitif, 619.

AFFLUENT; si ce mot ayant un dérivé, change d'orth. en cessant d'être employé comme participe ou comme adject. verbal, 961.

AFFRONT; son genre, 124.

AFIN; son acception mise en regard avec celle de Pour, 1060.

AFIN QUE; si cette conjonction demande le subjonctif, 676, note 389. — Si elle est conjonction causative, 898.

AGE; son genre ancien, 95. — Son emploi, 1060.

AGÉ DE, A L'AGE DE; leur différ., 1060.

AGENDA; son plur. 160.

AGENOULLER (S'); si ce verbe a la même acception que se mettre à genoux, 1060.

AGIR; si l'on peut dire : *il en a bien AGI*, 1060.

AGIR (S'); préposition que ce verbe demande devant un infinitif, 620.

AGISSANT; cas où ce mot est adject. verbal, et alors prend l'accord, 715; — cas où il est participe présent et alors invariable, 714.

AGNUS, AGNUS CASTUS; leur prononciation, 45.

AGRAFE; son genre, 130.

AGRÉABLE; son régime, 275, 279.

AGRÉER; conjug. de ce verbe et son orthog. au futur et au partic. passé employé au fém., 504 et 505.

AGRESTE, CHAMPÊTRE; leur véritable acception, 1061.

AGUERRIR (S'); préposition que demande ce verbe devant un infin., 605.

AH! dans quel cas cette interjection s'écrit ainsi, 925.

AI, prononc. de cette voyelle combin., 18. — Observ. sur la réforme qui a substitué *ai* à *oi*, 936.

AIDE; si ce substantif est toujours masculin, 105.

AIDER; si *aider* à une personne, et *aider* une personne, s'emploient indifféremment, 1061.

AIE; prononciation de cette voyelle combinée, 19 et 27.

AIE! exclamation, 27, 924 et 927.

AIEUX, AIEUX, ANCÊTRES; leur emploi, 1062.

AIGLE; si ce substantif est toujours masculin, 1062. — Son cri, 1072.

AIGU; Voyez Accent.

AIGUE-MARINE; son orth. au plur., 174.

AIGUILLE, AIGUILLON; leur prononciation, 44.

AIGUISER; sa prononciation; 44, note 11. — Son emploi, 1064.

AIL; son plur., et s'il est d'un usage habituel, 167, et note 215.

AIL; plur. au masc., des substantifs qui ont cette terminaison, 167.

AIMER MIEUX; son régime avant un infin., 599. — Dans quel sens il demande le subjonctif, 666.

AIMER, dans le sens de prendre plaisir; quelle préposition il demande devant un infinitif, 605.

AIMER; s'il se dit des choses, 1064.

AINCHE; conjugaison des verbes qui ont cette terminaison, 571 et 957.

AINDRE, EINDRE, OINDRE; conjugaison de tous les verbes qui ont la terminaison *aindre*, 566 et 957; — qui ont la terminaison *eindre*, et la termin. *oindre*, 566 et 957.

AINSI QUE; quel est le sujet qui règle l'accord, dans les phrases où cette locution conjonctive est employée, 581. — Si *ainsi que* a le même sens que *comme*, 904.

AIR; emploi de ce substantif avec un nom de pers., avec un nom de chose, 1064. — S'il n'est pas mieux de distinguer une qualité morale, une qualité physique, pour savoir s'il faut dire : *« Cette femme a l'air méchant; cette femme a l'air bossue. »* 1065. — Si *Cela a bien de l'air d'une chimère*, est correct, 1068.

AIS, AIRE; leur g., 124 et 130.

AISE (*Être bien*); préposit. que demande ce verbe devant un infin., 620.

AIX-LA-CHAPELLE et AIX en Provence; leur pron., 75.

AJOUTER; Voyez Joindre.

AL; plur. au mascul. des substantifs et adjectifs qui ont cette terminaison, 167 et 236 à 246.

A LA CAMPAGNE; dans quel cas peut se dire, 803.

ALAMBIC, ALBâtre; leur g., 124.

ALARMAnt; son rég., 284.

ALENTOUR; si ce mot peut être employé comme préposit., 791. — Si comme subst. il a un sing., 162.

ALGER; sa prononc., 1068.

ALIBI; son orthog. au plur., 156, 159.

ALINÉA; s'il prend un *s* au pluriel, 156, note 186 bis, 159. — Ce que c'est que ce

- vigne orthogr., et quand on en fait usage, 1000.
- ALLÉLUIA; sa pronon. et son orth. au plur., 156, note 187.
- ALLER; son auxil., 464. — Sa conjug., 519. — Si l'on doit préférer *je vais* à *je vas*, 521. — Dans quel cas l'impérat. *va* prend un *s*; *ibid.* — Par quelle raison le peuple dit : *va en ville*, 521. — Si *être allé* et *avoir été* peuvent indifféremment être employés l'un pour l'autre, 522. — Si *aller* n'a pas un tout autre sens que *venir*, 523. — Si, suivi d'un infinitif, il demande une préposit., 599. — Si l'on doit écrire : *elle s'est ALLÉ plaindre*, et *elle est ALLÉE se plaindre*, 746. — Orth. de la sec. pers. de l'imp. du verbe *aller*, 959.
- ALLER (*S'en*); sa conjug., 523. — Si *je me suis en allé* est une expression correcte. *ibid.* — Si *je m'en vais* est préférable à *je m'en vas*, 523. — Si *va-t-en* doit s'écrire ainsi, 524. — Si l'on peut dire : *cette eau fait en ALLER les rougeurs*, 524. — Pourquoi ce verbe doit être regardé comme verbe pronom. *essentiel*, 453 et 736. — Règle pour son partic., 736.
- ALLODIAL; son plur. au masc., 236.
- ALMANACH; sa prononc., 54.
- ALORS QUE; dans quel style on peut faire usage de cet adv., 889. — V. *Quand*.
- ALOUETTE; son cri, 1072.
- ALPHABET; ce que c'est, 2. — Combien le nôtre renferme de lettres, *ibid.*
- ALTIER; sa prononc., 63, note 40.
- ALVÉOLE; son g., 124.
- AMADIS, AMADOU; leur g., 124.
- AMALGAME; son g., 124, et note 75.
- AMANDE (*Des livres de pâte d'*); un gâteau *d'amandes*; s'il faut écrire ainsi, 198.
- AMANT; si ce mot se prend adj., 1069.
- AMAS; son emploi au fig., 1069.
- AMATEUR; si *amatrice* est bon, 232.
- AMBITIEUX; si cet adj. régit les noms, 275. — Emploi que l'on en fait au figuré, *ibid.*, note 263. — Son rég., 275, 280.
- AMBICTIONNER; préposit. que demande ce v. devant un inf., 620.
- AMBRE; son g., 124.
- AME; s'il faut l'accent circonfl. sur l'*a*, 974, note 434.
- AMERTUME; si ce mot a un plur., 141, note 117.
- AMICAL; pl. au m. de cet adject., 237.
- AMIDON; son g., 124.
- AMNISTIE, ARMISTICE; leur signif. et leur g., 1069.
- A MOINS QUE; si cette conjonct. demande le subj., 678. — Si elle demande touj. *ne*, 847 et 854. — Si elle demande la suppress. de *pas*, 876. — Si *à moins que* de est mieux que *à moins de*, 903.
- AMONCELER, son orth. et sa conjug., 511.
- AMOUR; son g. au sing. et au pl. 96.
- AMOUREUX; son rég., 280.
- AMPHIBOLOGIE; ce que c'est, 1031. — V. le mot *Équivoque*.
- AMPHIGOURI; son g., 124.
- AMUSEMENT; son emploi, 1070.
- AN; dans quel mot cette finale ne se redouble pas au fém., 230 et 950.
- AN, ANNÉE; si ces deux subst. s'emploient indifféremm. l'un pour l'autre, 1070.
- ANAGRAMME, ANALYSE; l. g., 130.
- ANALYSE GRAMMATICALE; manière d'y procéder, 1043 à 1050. — Trois modèles d'analyse, *ibid.*
- ANATHÈME; son g., 124.
- ANCÊTRES; si ce subst. a un sing., 162 et note 191. — Son emploi, 1062.
- ANE, ANE sauvage; leur cri, 1072.
- ANCAR; pourquoi ce mot devrait s'écrire ainsi, 48, note 20.
- ANGE; si ce subst. est touj. masc. 105.
- ANGLICAN, son orth. au fém., 230.
- ANGLICISME; 1021.
- ANGORA; si *un chat angora* ou *un chat angola* est bien dit, 1071.
- ANICROCHE; son genre, 130.
- ANIMALCULE, ANNIVERSAIRE; leur g., 124.
- ANIMAUX (*Cri des*), PARTIES DES ANIMAUX; 1072 et suiv.
- ANIMER et s'ANIMER; rég. de ce v. devant un inf., 605.
- ANNAL; son pl. au m., 237.
- ANNÉE; voyez *An*.
- ANNÉE; comment s'écrivent *mille* et *cent* lorsqu'il est question de la date des années, 308.
- ANNONCER; s'il se dit des choses, 1074.
- ANOBILIR; son usage, 1075.
- ANOMAL; son plur. au masc., 236.
- ANT, ENT; s'il est bon de supprimer le *t* final au plur. des subs. ou des adj., qui ont cette termin. au sing., 169 et 246. — Comment les adj. qui ont l'une de ces terminais. servent à former l'adv., 827. — Pour quels mots la termin. *ant* est préférée à la termin.

- ent, et réciproquement, 960 et suiv.
- ANTÉRIEUR; rég. de cet adj., 279.
- ANTÉRIEUR (*Prétér*); 446 et 658. — V. *Prétér*.
- ANTÉRIEUREMENT; place de cet adv. et son rég., 818, note 413.
- ANTICHAMBRE; son g., 108, note 61; 130, note 96.
- ANTIDOTE, ANTRE; leur g., 124.
- ANTIQUE; si cet adj. peut se dire d'une pers. avancée en âge, 1075. — Si on peut s'en servir pour le mot *ancien*, 1076.
- ANTONOMASE; en quoi consiste cette figure de rhétorique, 135, note 114. — Si son emploi ne détermine pas à faire usage de la lettre *s* pour le plur. des noms propres, *ibid.*
- AO; dans quels mots les deux lettres de cette voyelle combinée se font entendre, 18.
- AOÛT, AORISTE, AOÛTERON; leur prononc., 18. — Rem. sur le mot *août*, 1076.
- AOÛTÉ; sa prononc., 18, 1076.
- APARTÉ; s'il prend un *s* au pl., 155, 159.
- APERCEVOIR; sa conjug. et son orth., 489 et 551. — Dans quel cas et pourquoi le partic. passé du verbe pron. *s'apercevoir* prend l'accord, 736, et note 399.
- APOLOGUE; son g., 124.
- APOSTAT; s'il se dit au fig., 1077.
- APOSTROPHE; 975. — V. le mot *Élision*.
- APOTHÉOSE; son g., 130.
- APPARAÎTRE; son auxil., 472. — Sa conjug., 566.
- APPAREIL; son g., 124.
- APPAROIR; si ce v. est en usage, 541.
- APPARTENANT; cas où ce mot est adject. verbal et alors prend l'accord, 715, et note 396. — Cas où il est partic. prés. et alors inv., *ibid.*
- APPARTENIR; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 620. — Si *appartenant* peut quelquefois être regardé comme adj. verbal, 715, note 396.
- APPAS; s'il peut se dire au sing., 162, note 192. — Sa différ. avec le mot *appât*, *ibid.*
- APPELER; conjug. et orthog. de ce verbe, 509. — Pourquoi il est des temps où on double la lettre *l*, 511.
- APPELLATION; l'anc. et la nouv., 34. — Observat. intéressantes sur la manière enseignée par MM. de Port-Royal, de nommer les lettres, *ibid.*
- APPLAUDIR; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 620. — Ses rég. quand il est suivi d'un nom, 1077.
- APPLIQUER (*S'*); son rég. devant un inf., 605.
- APPRECIATEUR; fém. de ce subst., 233.
- APPREHENDER; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 620. — Dans quel cas ce v. demande le subj., 666. — demande la négation, 865. — demande la suppression de *pas*, 873.
- APPRENDRE; sa conjug., 567. — *Apprendre* et *s'apprendre*; prépos. que demande ce verbe devant un inf., 605.
- APPRENDRE; sa véritable acception, 1078, 1136.
- APPRENTI; son fém., 114 et 1078.
- APRE; son rég., 284.
- APRÈS-DEMAIN; son plur., 191.
- APRÈS-DÎNÉE, APRÈS-MIDI, APRÈS-SOUPÉE; leur g. et leur orth., 130. — Leur pluriel, 191. — Leur emploi, 1079.
- APPRÊTER et s'APPRÊTER; prépos. que ce verbe demande devant un inf., 605.
- APPRIVOISER; son emploi avec un nom de choses, 1078.
- APPUI-MAIN; son plur., 174, et note 218.
- APPUYER; son orth. et sa conjug., 514.
- AQUATILE; sa signific. et son emploi, 61, et note 38.
- AQUÉDUC; son g., 124, et note 76.
- A QUI; son emploi, 367. — S'il est un cas où on peut le dire des choses, 380.
- ARBRES, ARBUSTES; leur g., 121.
- ARC, ARABESQUES; leur g., 125 et 130.
- ARC-BOUTANT; son pl., 175.
- ARC-DOUBLEAU; son pl., 191.
- ARC-EN-CIEL; sa pron. et son plur., 39, 190.
- ARCHÉTYPE; sa prononc., 53.
- ARCHEVÊQUE, ARCHIEPISCOPAL; leur prononc., 53.
- ARCHIEPISCOPAL; son pl. au m., 237.
- ARDENT; son rég., 279.
- ARDEUR; si ce mot a un plur., 141, note 118.
- ARGENTER; son emploi au figuré, 1080.
- ARGILE; son g., 130, et note 97.
- ARGOT, ERGOT; leurs diverses signif., 1080.
- ARGUER; conj. et orth. de ce v., 508.
- ARMISTICE; 125, 1069.
- AROMATES; si les noms d'aromates prennent la marq. du plur., et motif de la règle 140, note 116.

ARRACHER (S'); v. pronom. Cas où il faut le faire accorder; cas où il ne le faut pas, 740.

ARRÊTE; son emploi, 1074.

ARRHES, DENIER-A-DIEU; leur sign., 1080.

ARRIÈRE - BOUTIQUE, ARRIÈRE - CORPS, ARRIÈRE-GARDE, ARRIÈRE-GOÛT, ARRIÈRE-NEVEU, ARRIÈRE-PENSÉE, ARRIÈRE-PETIT-FILS, ARRIÈRE-POINT, ARRIÈRE-SAISON, ARRIÈRE-VASSAL; leur orth. au plur., 191.

ARRIVER; son auxil., 464.

ARRIVER; s'il faut dire: *en arrive ce qui pourra ou en arrive ce qu'il pourra*, R. D., au mot *Plaire*, 1220.

ARROGER (S'); si le partic. p. de ce v., quoique essentiellement pronominal, prend l'accord, 737.

ARROSOIR; son g., 125.

ARSENIC; sa prononc., 38.

ARSENICAL; son plur., 236.

ARTÈRE; son genre, 130.

ARTICLE; définition de cette partie d'oraison, 205. — S'il y a d'autres articles que *le, la, les*, 205, note 233. — Comment ont été formés les quatre articles composés *au, aux, du, des*, 206. — Erreur de plusieurs gramm. qui croient qu'il y a des cas dans la langue franç., 207, note 234; — qui croient qu'il y a des articles déf. et indéf., 209, et note. — Accord de l'art. avec le subst., 208. — Cas où on doit répéter l'art. 211. — S'il est correct de dire: *les premier et second étages; les vingtième et trentième pages; les simples et bonnes gens*; 211 et 261. — Cas où on ne doit pas répéter l'article, 211. — Place de l'art. 213. — Dans quel cas on doit en faire usage, 215. — Dans quel cas on ne le doit pas, 222. — Si l'article qu'on met dans le *superlat. relat.* avant *plus, moins, mieux, pire*, etc., doit s'accorder avec le subst., 249, et note 244. — S'il s'accorde dans le *superlat. absolu*, 250. — Si un pronom peut se rapporter à un nom qui n'a ni article ni équivalent, 437.

ARTIFICE, As; leur g., 125.

ARTS (Noms d'); dans quels cas ils doivent prendre une majusc., 965.

ASILE, ASPIC; leur g., 125.

ASPÈCT; sa prononc., 39, 71.

ASPIRATION; quand une lettre est aspirée, et quel effet l'aspiration produit sur la voy. qui suit l'aspiration, 31. — Liste de tous les mots où la lettre *h* est aspirée, 47 à 52.

ASPIRER; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 606.

ASSAILLIR; conjug. de ce verbe déflect., et remarque sur son emploi, 527.

ASSASSIN; 125. — Si le mot *assassin* pris comme subst. se peut dire; s'il se peut dire comme adjectif, et dans quel style, *ibid.*, note 77.

ASSEOIR, S'ASSEOIR; leur conj., 541.

ASSEZ (C'est) QUE; si cette express. conj. demande le subj., 678.

ASSIDU; son rég., 284.

ASSIGNER; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 606.

ASSISE; sa sign. au pl. et au singul., 162, note 193.

ASSISTANTS, s'il a un sing., 162, note 192 bis.

ASSOURDIR; déf. de ce mot, 1080.

ASSOUVIR; si ce verbe se prend toujours en mauv. part., 1081.

ASSUJETTIR (S'); prépos. que demande ce v. devant un infin., 606.

ASSURER; doit-on dire: *s'assurer aux bontés de quelqu'un*, ou *s'assurer dans les bontés de quelqu'un*, ou *s'assurer sur les bontés de quelqu'un*, 1081.

ASTÉRISQUE; son g., 125.

ASTHME; sa pron., 72; son g., 125.

ASTREINDRE; sa conj., 566.

ATMOSPHÈRE; son g., 130, note 98.

ATÔME; son g., 125.

ATOURS; si ce subst. a un sing., 162, note 194.

A TRAVERS; 813. V. *Travers*.

ATTACHER (S'); prépos. que demande ce v. devant un infin., 606.

ATTACHER (S'), ATTAQUER (S'); pourquoi ces v. doivent être considérés comme v. pronom. essentiels, 453. — Règle pour leur partic. passé, 736.

ATTEINDRE; sa conjug., 566. — Obs. sur ses rég., 1082.

ATTELER; sa conj. et son orth., 511.

ATTENDRE (S'); prép. que demande ce v. devant un infin., 606. — Pourquoi ce v. doit être regardé comme v. pronom. essentiel, 453. — Règle pour son partic., 736, note 399.

ATTENDRE; prép. que demande ce v. devant un infin., 606.

ATTENDRI (S'); *s'attendrir pour* et *s'attendrir sur*; sens de ces deux expressions, 1084.

ATTENDU; quand invariable, 728. — Quand variable, *ibid.*

ATTENTIF; son rég., 279.

ATTICISME; on prononce les deux *t*, 72.

ATTRAIRE; temps en usage, 554.

ATTRIBUT; ce que c'est, 440, note 284, 1041.

ATTRIBUTIF; 1041. V. lettre M: *Membres de la phrase*.

AU; si *au* est un art., 206. — Mis pour *en le*, 802, 1091.

AU; prononc. de cette voy. combinée, 17. — Si nous avons beaucoup de mots qui aient cette terminaison, 167, note 213. — Si au plur. ces mots prennent touj. un *x*, 167.

AU CAS QUE; si cette conjonct. demande le subj., 678.

AUCUN; son rég. comme adj., 284, 420. — S'il a toujours rapport à un subst. de pers. ou de ch., 418. — Dans quel cas il se dit sans négat., 418. — Si on l'emploie au plur., *ibid.* — Dans quel cas on ne doit pas faire usage de la négative, 418. — Si *aucun* demande le subj., 675. — S'il demande la négative, 848, et note 419. — S'il demande la suppression de *pas*, 874, et note 424.

AUCUNEMENT; si après cet adv. il faut supprimer *pas*, 874, et note 425.

AUDACE; sa signification, 1084.

AUDITOIRE; son g., 125, note 78.

AUGMENTER (S'); prépos. que demande ce v. devant un infin., 606.

AUJOURD'HUI; sa sign. et son emploi, 831. — Si *jusqu'aujourd'hui* peut aussi bien se dire que *jusqu'à aujourd'hui*, 831.

AUNE; son g. et son orth., 105, note 53.

AUPARAVANT; si ce mot peut être employé autrement que comme adv., 832.

AUPRÈS DE, AU PRIX DE; si ces deux expressions peuvent s'employer l'une pour l'autre, 795.

AUPRÈS DE, PRÈS DE; ce que ces deux expressions indiquent, et si on peut employer indifféremment l'une aussi bien que l'autre, 795.

AUQUEL, A LAQUELLE; 380 et suiv. V. *Lequel*.

AU RESTE, DU RESTE; si ces expressions peuvent être regardées comme synonymes, 903.

AUSSI; pour quel degré de significat. s'emploie cet adv. 247. — Dans quel cas *aussi* se répète, 828. — Avec quelle partie d'o-

raison on en fait usage, 832. — Sa place lorsqu'on l'emploie pour *autant*, 833. — De quoi il faut faire précéder le verbe qui suit la conjonct. *que* placée après *aussi*, *ibid.* — Employé comme adv. compar., si *comme* est bon, 834. — Dans quelles propos. on fait usage de cet adv., *ibid.* — S'il demande *ne*, 846, 849.

AUSSI, SI, AUTANT, TANT; leur emploi, 247, 832. — Si *aussi* peut remplacer *non plus*, 834.

AUSSI BIEN QUE, dans les phrases où cette expression est employée, quel est le sujet qui règle l'accord, 581.

AUSTRAL; s'il a un plur. au masc., 237.

AUTANT; pour quel degré de signif. s'emploie cet adv., 247. — Dans quel cas il se répète, 828. — Quand on peut employer *autant* au lieu de *aussi*, 833. — A quoi sert *autant*, *ibid.* — Si, employé comme adv. de compar., on peut le faire suivre de *comme*, 834. — S'il demande *ne*, 846, 849.

AUTEUR; son fém., 114.

AUTO-DA-FÉ; son orthog. au plur., 156, et note 188. — Son plur. 158.

AUTOMNAL; son pl. au m., 237.

AUTOMNE; son g. quand l'adjectif est placé après, quand il est avant, 98.

AUTORISER; prépos. que demande ce v. devant un infin. 606.

AUTOUR; véritable usage de cette préposition, 791.

AUTRE; quand on doit regarder ce mot comme pronom, 408. — Quand on doit le regarder comme adjectif, 408. — Dans quel cas il est bon d'employer *autre* sans article, *ibid.* — Si l'on doit écrire: *en voici bien d'un autre*, ou *en voici bien d'une autre*, 408. — Si avec *autre* le *que* doit toujours être suivi de *ne*, 846. — S'il demande la suppression de *pas* dans la phrase subord., 849. — Voy. lettre L. les mots *l'un l'autre, l'un et l'autre*; pour leur emploi.

AUTREMENT; si l'on dit: *il parle autrement qu'il pense*, ou bien *qu'il ne pense*, 846, 849.

AUTRUI; si ce mot aurait dû être mis au nombre des pronoms, 404, note 279. — Emploi de ce pron. indéf., 404. — Si les adject. pronom. possessifs peuvent se rapporter au pronom *autrui*, 405. — Si l'on peut dire: *il ne faut pas désirer le bien des autres*, *ibid.*

AUX; si ce n'est pas une contraction de

à les, 206. — Mis pour en les, 802, 1091, 1101.

AUXERRE, AUXERROIS, AUXONNE; leur prononc., 74.

AUXILIAIRES (*Verbes*); quels sont ces v. et à quoi ils servent, 455. — Quand être et avoir sont auxiliaires, *ibid.* — Conjug. de ces deux v. et observat. sur chacun d'eux, 457 et 461. — Choix à faire de l'un de ces auxil. pour former les temps comp. de nombre de v., 464 à 475. — Voyez les mots *Verbe, Avoir, Être*.

AVALANCHE; son g., 131.

AVANT; véritable signific., de cette préposit. 792. — Voir quand on doit la préférer à la prép. *devant, ibid.*

AVANT-BEC, AVANT-BRAS, AVANT-COURS, AVANT-BOUC, AVANT-DERNIER, AVANT-FAIRE-DROIT, AVANT-FOSSE, AVANT-GOÛT, AVANT-GARDE, AVANT-MAIN, AVANT-MUR, AVANT-PIEU, AVANT-PROPOS, AVANT-TOIT, AVANT-TRAIN, AVANT-VEILLE; leur orth. au pl., 191.

AVANT-HIER; sa prononc., 72.

AVANT QUE; si cette conjonction demande le subj. 678. — Si l'on peut mettre indifféremm. *avant que* avec le subj., et *avant que de* ou *avant de* avec l'infin., 678, note 390. — Si *avant que* peut présentem. se dire avec un infin., 794.

AVANT QUE DE, AVANT DE; laquelle de ces deux locut. on doit préférer, 793. — Si *avant que* veut être suivi de *ne*, 857.

AVANT-SCÈNE; son g., 131, note 99. — Son plur., 191.

AVARE; s'il se dit des person. et des choses, 1085.

AVÉ, AVÉ-MARIA; leur orth. au pl., 155, 158.

AVEC; prépos., 781. — Dans les phrases où elle est employée, quel est le sujet qui règle l'accord, 582.

AVENIR; emploi de ce verbe, 540.

AVERTIR; prépos. que demande ce v., devant un infin., 620.

AVEUGLE (*A l'*), EN AVEUGLE; leur signif., 1085.

AVEUGLE, AVIDE; leur régime, 284, 285.

AVEUGLER, S'AVEUGLER; si on peut leur donner un régime indirect, 1085.

AVILIR (*S'*); prépos. qu'il demande devant un infinitif, 607. — S'il prend réellement un régime, *ibid.*

AVISER (*S'*); son rég. avant un inf., 621.

— Pourquoi ce v. doit être regardé comme v. pronom. *essentiel* 453. — Règle pour son partic., 736.

AVOIR; si ce v., comme v. actif, a un passif, 450, note 288. — A quoi sert le v. auxil. *avoir*, 455. — Dans quel cas il est auxil., *ibid.* — Dans quel cas il est v. actif, *ibid.* — Sa conjug., 457. — Comment se forment les t. composés de ce v., 457, note 290 à 304. — S'il faut écrire *j'avais* par un *a* ou par un *o*, 458 note 294. — Si l'on peut dire *qu'il aye*, 460, note 301. — Emploi de *avoir* comme auxil., 464 à 475.

— Si l'auxil. *être* que l'on donne à plusieurs v. neut. n'est pas empl. pour le v. *avoir*, 452. — Rég. de ce v. dans le sens de *devoir*, devant un infin., 607. — Si son partic. *ayant* peut être variable, 718. — De la locution *il y a*, 1167.

AVOIR CONFIANCE; 1100. — V. le mot *Confier*.

AVOIR COUTUME; son rég. avant un infin., 623 et 1106.

AVOIR PEUR; V. PEUR.

AVOUEUR (*S'*), v. pronom. Cas où il faut le faire accorder; cas où il ne le faut pas, 740.

AVANT; si ce part. est toujours inv., 718.

B

B; son g., 35, 1085. — Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, 36. — En cas de redoublem., *ibid.* — Mots où *b* se redouble, 946.

BAIGNER (*Se*); si l'on peut dire; *je vais baigner*, 1233. — Voyez lettre P, *se promener*.

BAIGNER (*Se*); son emploi, 1085.

BAILLEUR; son fém., 231.

BAIN-MARIE; son pl., 175.

BAL; son pl., 168. — Son emploi, *ibid.*, note 215 bis.

BALANCE; son emploi au figuré, 1086.

BALANÇER (*être en suspens*); son régime devant un infin., 607.

BAMBOU; son plur., 167.

BANAL; son pl. au masc., 238.

BANDEAU; son emploi au fig., 1086.

BAPTISMAL; sa pron., 59. — Son pl. au masc., 236.

BAPTISTAIRE, BAPTISTÈRE; leur prononciation, 59. — Si ces deux mots signifient la même chose, *ibid.*, note 37.

BARBARISME; ce que c'est, et son étym., 1028, note 443. — Ne pas le confondre avec le solécisme, *ibid.* — Exemple de fautes contre la pureté du langage et du style, 1028.

BARBE-DE-BOUC, BARBE-DE-CHÈVRE, BARBE-DE-JUPITER; leur orth. au pl., 191.

BARBE, BARDE; s'ils sont toujours m., 105.

BAS; si ce mot est quelquefois invariable, 258.

BAS DE SOIE NOIRS (*Des*); pourquoi on écrit ainsi cette expression, 592, note 378.

BAS-FOND, BAS-RELIEF, BAS-VENTRE; leur orth. au pl., 191.

BASSE-CONTRE, BASSE-FOSSE, BASSE-LICE, BASSE-TAILLE, BASSE-VOILE; leur orth. au pl., 191.

BASSESSÉ; dans quelle acception ce mot peut se dire au plur., 141, note 119.

BATTEUR; sa conjug., 555. — Si on dit *battre le tambour* et *battre du tambour*, V. le mot *Tambour*.

BAYER; prononc. de ce v. et son orth., 514. — Si *bayer aux cornilles* est bon, 515, et note 364.

BÉARN; sa prononc., 58.

BEAU; dans quel cas on dit *bel*, 16.

BEAUCOUP, BIEN; emploi de *beaucoup* comme mot de quantité, 835. — De *bien* comme adv., *ibid.* — Différence remarquable entre *beaucoup* et *bien*, 835.

BEAUCOUP; si cet adv. peut être employé seul, 836. — A quoi il sert, mis devant ou après le terme comparat., *ibid.* — Différence rem. entre *il s'en faut de beaucoup* et *il s'en faut beaucoup*, 837. — Si avec cet adv., *pas* est préférable à *point*, 877.

BEAU-FILS, BEAU-FRÈRE, BEAU-PÈRE, BEL-ESPRIT; leur orth. au pl., 191.

BEAUTÉ; si ce mot a un plur., 141, note 120.

BEC; son emploi, 1074.

BEC-FIGUE, BEC-D'ÂNE, BEC-DE-CANNE, BEC-DE-CORBIN; leur orth. au plur., 191.

BECCQUETER; son orthogr. 512.

BÉGAYER; orthogr. et emploi de ce v., 514.

BÉGAYER; son usage au fig., 1086.

BÉJAUNE; 1086.

BELETTE; son cri; 1072.

BÉLIER; son cri, 1072.

BELLE-DE-JOUR, BELLE-FILLE, BELLE-MÈRE, BELLE-SŒUR; leur orth. au pl., 191.

BELLE-DE-NUIT; son plur., 175 et 191. BÉNÉFICIAL; s'il a un plur. au m., 238, 245.

BÉNIR; sa conj., 528. — Ses deux partic. et leur usage, *ibid.*

BERCAIL, BÉTAIL; si ces deux subst. ont un plur., 168.

BERCE; si ce subst. est touj. m., 105.

BESTIAUX; si ce mot est le pl. de *bétail*, 168, note 216.

BIEN; si le *n* final se lie toujours avec la voy. du mot suiv., 22, note 5 et p. 25.

BIEN, BEAUCOUP; 835. — V. *Beaucoup*.

BIEN QUE; si cette conjonct. demande le subj., 678.

BIEN-AIMÉ, BIEN-ÊTRE, BIEN-FONDS; leur pl., 191.

BIEN-ENTENDU; si cette locut. conj. demande l'ind., 676, note 389.

BIENFAISANCE, BIENFAISANT; observat. sur leur prononc. et leur orth., 18 et 936.

BIENNAL; si cet adj. a un pl. au m., 238.

BIENSÉANCE; s'il a un plur., 142, note 122.

BIFTECK; son plur., 161.

BILL; son plur., 161.

BISCAYE; sa prononc., 27.

BISE; sa signif., 1087.

BLAMER; prépos. que demande ce v. devant un infin., 621.

BLANC-BEC, BLANC-SEING, BLANC-SIGNÉ; leur orth. au pl., 175, 184 et 191.

BLEU; son plur., 167.

BOCAGER; empl. de ce mot, 1087.

BOCAL; son plur., 168.

BOEUF; son cri, 1072.

BOEUF, BOEUF, BOEUF GRAS, BOEUF SALÉ; leur pr., 41, 42 et note 10.

BOEUF (*Oeil de*); t. d'architect., son plur., 168.

BOIRE; sa conjug., 555. — S'il est bien employé au figuré, 555.

BON; son comparat.; si *plus bon* peut se dire, 247. — Si *bon* est quelquefois invar., 258. — Sa signif. placé avant, placé après le substantif, 268.

BON-CHRÉTIEN, BON-HENRI; leur plur., 175.

BONHEUR; s'il se dit au plur., 142, note 123.

BONTÉ; s'il se dit au plur., 142, note 121.

BORÉAL; s'il a un pl. au masc., 238, 245.

BORGNE; son fém., 231, note 239.